



## Votations du 22 septembre : ne tuons pas l'obligation de servir

*L'armée suisse est basée sur l'engagement des civils à des tâches au service de la collectivité. C'est un système typiquement suisse, démocratique et non élitiste. Pourtant, alors que le principe de l'armée de milice est considéré comme ce qu'il y a de plus proche d'une armée du peuple, c'est la Gauche qui remet ce système en cause...*

Pour un petit pays au niveau de vie élevé comme le nôtre, l'armée de milice est un système efficace. Il utilise au mieux les compétences de chacun et permet d'obtenir une qualité et une quantité de personnel. Il a fait ses preuves et le monde entier nous envie. Supprimer l'obligation de servir, nous obligerait à compter sur des volontaires ou à recruter des professionnels.

**Serions-nous mieux servis par une armée basée sur le volontariat pur ?** En Allemagne, cette décision a amené un nombre ridicule de volontaires qui, reporté à la taille de la Suisse, représenterait quelque 150 volontaires contre 200 000 hommes actuellement disponibles. La Suisse applique déjà le principe avec les femmes et on connaît les résultats : une centaine de femmes s'engagent annuellement. Au total, notre armée compte 1 000 femmes pour ... 200 000 hommes. Autant dire que le volontariat conduirait à la disparition de notre système de défense actuel.

**Opter pour une armée de professionnels impliquerait d'employer le militaire à l'année.** Le coût de l'armée serait largement plus élevé et le problème du recrutement se poserait également. La France n'arrive pas à assurer la fidélisation et se trouve obligée de former la relève à tour de bras ; l'Espagne recrute en Amérique du Sud quitte à leur proposer la nationalité ; d'autres pays se tournent vers les repris de justice et leur proposent en contrepartie des remises de peine. En clair, on s'engage pour un lit chaud, faute de mieux ou par absence d'autre perspective de vie.

En Suisse, supprimer l'obligation de servir signifierait remettre en cause l'existence même de l'armée. Sans doute s'agit-il de la vraie finalité poursuivie par les initiants. Ils oublient cependant de mentionner un corollaire qui a son importance : **Si l'obligation militaire de servir disparaît, celle liée à la protection civile et au service civil aussi !**

C'est donc tout l'engagement social, sanitaire (dans les EMS notamment) et lié à l'environnement (aide aux paysans de montagne, aide en cas de catastrophe ou d'évènements importants) et la protection de la population qui sont remis en cause. Et comme pour l'engagement militaire, il est illusoire de penser qu'il y aura suffisamment de volontaires pour occuper toutes ses fonctions aujourd'hui remplies grâce à l'obligation de servir.

L'obligation de servir dépasse donc largement le cadre purement militaire et joue un rôle social immense, un rôle utile pour celui qui en bénéficie mais aussi pour celui qui le joue ! En se mettant au service de la collectivité à l'entrée de l'âge adulte, les jeunes gens apprennent à devenir responsables. Dans un monde de plus en plus dur, où le système éducatif actuel n'atteint pas tous ses objectifs, il est temps de mettre les jeunes en face de leurs obligations envers une société qui assure leur formation, les soutient en cas de besoin et tout au long de leur vie.

Plutôt que de supprimer cette contribution au fonctionnement de la société, il conviendrait au contraire de l'étendre aux femmes ou, pour certaines fonctions, aux étrangers et de l'adapter aux besoins (assurer plus de sécurité et de bien-être par exemple). Il y a des droits mais aussi des devoirs liés à la vie en société qui passent par l'engagement personnel de chacun : la force d'une société n'est rien d'autre que la volonté de chacun de ses membres de s'engager à la faire vivre. La première étape on la fait rarement de sa propre initiative, il faut parfois l'imposer (serait-on allé à l'école si elle n'était obligatoire ?). Convaincu du bien-fondé de l'investissement, on le continue de soi-même.

Au final, l'obligation de servir la collectivité et ses semblables est une cause extrêmement noble, moderne et sociale. A l'inverse, le repli sur soi et l'individualisme implicite de la fin de l'obligation de servir viderait de son sens la devise de la Suisse : « Un pour tous et tous pour un ».

**Le 22 septembre, comme l'UDC, votez NON à la suppression de l'obligation de servir !**

*Christina Meissner, Conseillère municipale  
et cheffe de groupe  
Valérie Cuenca-Berger,  
Présidente Section UDC-Vernier*